

Paris, le 21 mars 2013



Objet : Demande d'intervention auprès de la Préfecture de Police pour que l'enfant de M SU retrouve son père.  
N° d'étranger : 7503581741

Monsieur le Recteur, Monsieur le directeur de l'académie

Nous avons été alertés par les parents et les enseignants d'une école du 10<sup>ème</sup> arrondissement (l'école Bullet). M SU Hailiang, habitant du 10<sup>ème</sup> est ce que l'on appelle « un travailleur sans papiers ». Il a été arrêté sur son lieu de travail et mis en centre de rétention le 05 mars dernier.

Cette situation, déjà insupportable devient totalement indigne de notre pays lorsque l'on sait que M SU a un enfant. Cet enfant, scolarisés à l'école Bullet est très perturbés par l'emprisonnement en centre de rétention de son père. De plus cet enfant, prénommé Clément, né en France, a actuellement une jambe dans le plâtre et nécessite plus d'attention que d'ordinaire. Depuis deux semaines et l'arrestation de son père, lui et sa mère sont privés de ressources.

Pourtant M Su et sa femme font tous les efforts possibles pour s'intégrer : Monsieur a passé le DILF en février dernier et Madame est bien connu de l'école et de l'association Pierre Ducerf dont elle suit régulièrement les activités. Monsieur et Madame Su appartiennent aussi à une famille très bien intégrée en France. Le frère de Monsieur, SU Haiguang, né le 17 décembre 1975 à Wenzhou est détenteur de la carte VPF n° 7503298374.

Entré en France le 2 août 2002, Monsieur Su vit et travaille dans notre pays depuis plus de dix ans. Ces dix de présence doivent être vus par la préfecture comme un élément nouveau depuis le dernier examen de son dossier, en avril dernier qui lui avait valu une Obligation de Quitter le Territoire.

Les enseignants qui travaillent tous les jours pour la réussite de l'enfant qui leur est confié, voient leur travail totalement sabordé par la situation que vit cette famille.

Nous tenons également à rappeler que, dans toute situation, l'intérêt de l'enfant doit être préservé. Nous ne voyons pas en quoi l'intérêt de l'enfant de M SU est préservé alors que son père lui a été brutalement enlevé pour être emprisonné et qu'il risque à tout moment d'être expulsé.

Nous connaissons votre attachement à préserver les conditions d'apprentissage de tous les enfants scolarisés à Paris.

C'est pour toutes ces raisons, que nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès de la Préfecture de police de Paris pour demander que la situation de M SU soit examinée avec bienveillance, que celui-ci soit libéré, qu'il retrouve son enfant et que celui-ci puisse ainsi retrouver une scolarité normale.

Dans l'attente de votre intervention, veuillez recevoir, Monsieur le Recteur, Monsieur le directeur, nos salutations républicaines, de représentants des personnels de l'éducation, attachés aux valeurs du service public et à celles qui ont fait de la France un grand pays.

Les secrétaires généraux

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Catherine Cruchon-Bartoli

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent, stylized 'B' followed by several horizontal strokes.

Dante Bassino

A handwritten signature in black ink, with a complex, swirling pattern of lines.

Christophe Solarczyk